



**LE BADMINTON CLUB BLANZYNOIS
EST HEUREUX DE VOUS INVITER A SON
17^{ème} TOURNOI LES 5 ET 6 DECEMBRE 2015
RESERVE AUX JOUEURS SENIORS DES SERIES R5 à P3**

**N°AUTORISATION : 1501542
JUGE-ARBITRE : F. BEYREND**

✓ **LIEUX**

COSEC DES ROMPOIS, ROUTE DE MACON A BLANZY (☎ 03/85/68/09/90)
Un plan d'accès sera fourni avec les convocations.

✓ **INSCRIPTIONS**

- 13 € pour un seul tableau,
- 17 € pour deux tableaux.

Modalités d'inscription :

- ♦ Un joueur ne peut se présenter que sur deux tableaux au maximum.
- ♦ Le nombre de participants est limité à **100 joueurs**. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.
- ♦ Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
- ♦ Les inscriptions non accompagnés du règlement des frais d'engagement ne seront pas prises en considération.

La fiche d'inscription est à retourner

- avant le 26 NOVEMBRE 2015 -

**à l'adresse suivante, accompagnée du règlement (chèques libellés à l'ordre du
BADMINTON CLUB BLANZYNOIS) :**

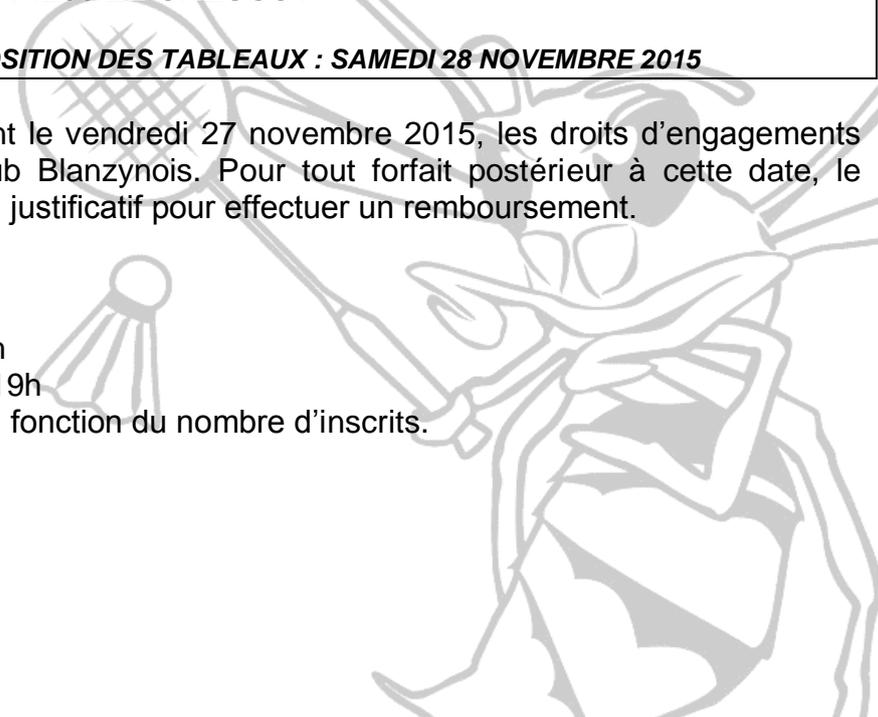
**Alexandre BAUDRY
27 avenue de la République
71200 LE CREUSOT**

TIRAGE AU SORT ET COMPOSITION DES TABLEAUX : SAMEDI 28 NOVEMBRE 2015

- ♦ En cas de forfait non annoncé avant le vendredi 27 novembre 2015, les droits d'engagements resteront acquis au Badminton Club Blanzinois. Pour tout forfait postérieur à cette date, le comité d'organisation demandera un justificatif pour effectuer un remboursement.

✓ **DATES ET HORAIRES**

- ♦ Samedi 5 décembre 2015 : 8h – 20h
 - ♦ Dimanche 6 décembre 2015 : 8h – 19h
- Ces horaires peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.





✓ DEROULEMENT DU TOURNOI

La compétition est ouverte aux tableaux de Simple Dame (SD), Simple Homme (SH), Double Hommes (DH), Double Dames (DD) et Double Mixte (DX).

Les tableaux suivants sont ouverts :

R5/R6 – D7/D8 – D9/P1 – P2/P3

Si une série est insuffisamment représentée, le Comité d'Organisation se réserve le droit de la supprimer ou de la fusionner avec une autre série.

Suivant le nombre d'inscrits, les tableaux seront en élimination directe ou en poules. Le comité s'engage toutefois à privilégier les tableaux sous forme de poules.

Pour le bon déroulement du tournoi, certains doubles et/ou mixtes pourront commencer le samedi.

Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « au choix » en mentionnant son choix prioritaire pour le tableau de double ou de mixte.

Les classements (CPPH) pris en compte seront ceux disponibles au jour du tirage au sort. Un joueur qui souhaite s'inscrire dans une catégorie supérieure ne sera accepté que si sa cote au moment du tirage lui permettrait de monter dans cette catégorie.

Les contraintes horaires seront prises en compte dans la mesure du possible si cela ne dérange pas le bon déroulement du tournoi.

Les matchs se joueront en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Les finales seront arbitrées si possible.

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBad. Au cours de la compétition, il sera affiché dans la salle et disponible auprès du juge arbitre.

✓ RECOMPENSES

Lots et dotations récompenseront les vainqueurs et finalistes.

✓ RESTAURATION

Une buvette sera à la disposition des joueurs : sandwiches, salades, pâtisseries et boissons vous seront proposés.

✓ RENSEIGNEMENTS

Alexandre BAUDRY

☎ 06.31.34.03.72

E-mail : bcblanzy@gmail.com

Fanny BEYREND (JA)

☎ 06.22.74.08.94

E-mail : codep@badminton71.fr





✓ HOTELS / RESTAURANTS

- ◆ Hôtel – Restaurant **NOTA BENE**
70, quai Jules Chagot
71300 Montceau-les-mines
03/85/69/10/15
www.notabene.fr

- ◆ Hôtel – Restaurant **HOTEL KONINE**
Avenue du Maréchal Leclerc
71300 Montceau-les-mines
03/85/57/49/49
www.konine.fr

- ◆ Hôtel **HOTEL IBIS**
37 bis, avenue des Alouettes
71300 Montceau-les-mines
03/85/73/05/40
www.ibis.com

- ◆ Hôtel **IBIS BUDGET**
37 bis, avenue des Alouettes
71300 Montceau-les-mines
08/92/70/04/24
www.ibisbudget.com

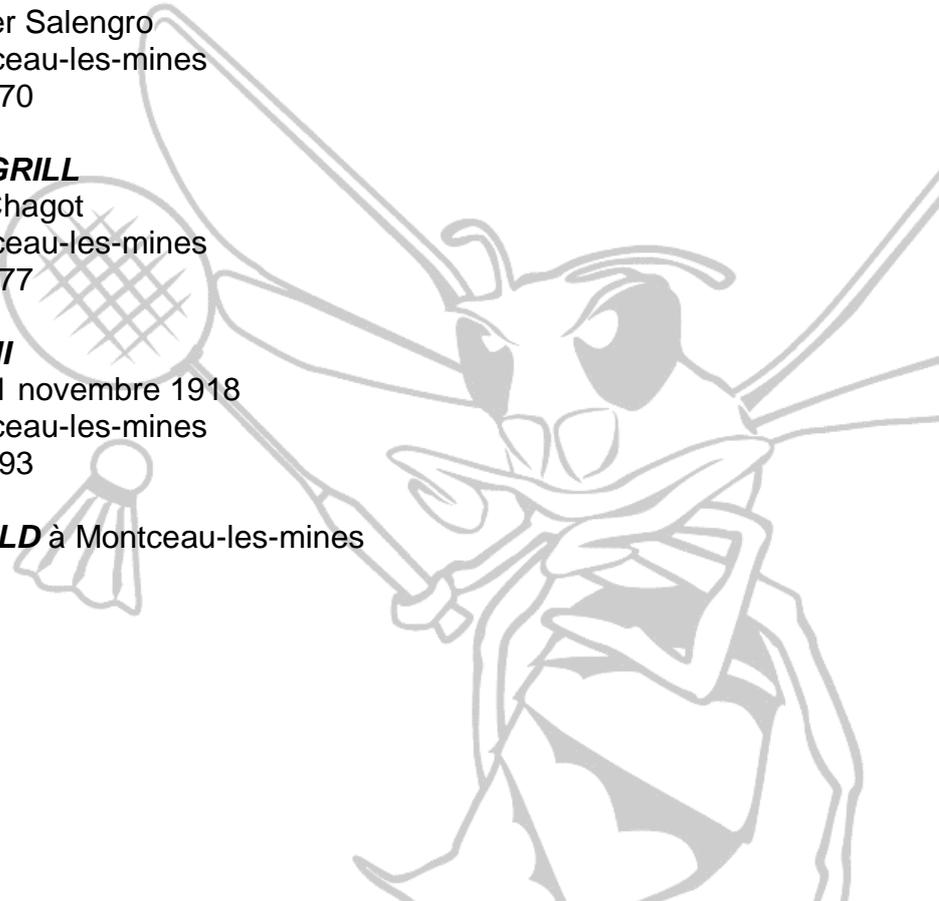
- ◆ Hôtel **HOTEL F1 LE CREUSOT MONTCHANIN**
Le rond-point Jeanne Rose
RN 80, 71210 Montchanin
www.hotelf1.com

- ◆ Restaurant – pizzeria **MANHATTAN PIZZA**
36, rue Roger Salengro
71300 Montceau-les-mines
09/80/82/25/70

- ◆ Restaurant **BUFFALO GRILL**
Quai Jules Chagot
71300 Montceau-les-mines
03/85/67/77/77

- ◆ Restaurant **MORI SUSHI**
23, rue du 11 novembre 1918
71300 Montceau-les-mines
06/78/23/87/93

- ◆ Restauration rapide **MAC DONALD** à Montceau-les-mines





REGLEMENT PARTICULIER TOURNOI DU BADMINTON CLUB DE BLANZY 5 & 6 DECEMBRE 2015

Le tournoi se déroulera selon les règles de l'IFB et de la FFBad sous la responsabilité du juge-arbitre Mme Fanny BEYREND.

Le juge-arbitre a été désigné par les organisateurs : ses décisions sont sans appel.

Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors licenciés à la FFBad et titulaires d'une licence compétition. Les jeunes sont acceptés à partir de la catégorie cadet 1^{ère} année.

Un joueur ne sera inscrit au tournoi que s'il est licencié à la FFBad le jour du tirage.

Dès son arrivée dans la salle, le joueur ou la joueuse doit se faire connaître à la table de marque en présentant sa licence compétition. Tout joueur mineur devra se trouver sous la responsabilité d'un adulte tant qu'il sera présent sur le tournoi.

A l'appel de son nom, le joueur dispose de 5 minutes pour :

- retirer la feuille de match,
- se rendre sur le terrain avec tous les accessoires nécessaire,
- procéder au tirage au sort,
- tester les volants plumes,
- prendre ses marques sur le terrain,
- commencer le match.

Tout joueur (joueuse) qui ne serait pas sur le terrain dans les 5 minutes, peut être disqualifié(e) par le juge arbitre quel que soit le niveau de la compétition.

Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes (temps calculé entre le dernier point du premier match et le premier service du match suivant ; il pourra être réduit avec l'accord des joueurs concernés ; le juge arbitre peut également décider d'un temps de repos plus long).

Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant le match, sauf éventuellement pendant les arrêts de jeu réglementaires : 60s à l'arrêt de jeu de 11 pts, 120s entre les 2 sets. Si ces délais ne sont pas respectés, les joueurs pourront être sanctionnés par le juge arbitre.

L'horaire et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif : un match peut être appelé jusqu'à une heure à l'avance.

Un joueur (joueuse) qui souhaite quitter le gymnase doit en demander l'autorisation au juge-arbitre ; il (elle) devra toujours être revenu 1 heure avant l'horaire prévisionnel de son match. De plus, il (elle) devra indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence.

L'accès aux terrains est réservé : aux joueurs appelés pour un match, aux officiels désignés par le juge-arbitre et éventuellement aux personnes qui coachent les joueurs (2 personnes maximum par joueur/paire) et qui se tiendront aux extrémités du terrain.

La compétition se déroulera en auto-arbitrage, sauf si des officiels présents souhaitent arbitrer. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible. A la demande des joueurs, un officiel peut également être désigné sur un match, ou à défaut, un scoreur.



Les matchs se dérouleront avec des volants plumes chaque fois qu'un joueur classé sera présent sur le terrain. Si le match oppose des joueurs NC, le volant plastique est de rigueur, mais les joueurs peuvent s'entendre pour utiliser des volants plumes.

Les volants sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige, les volants utilisés seront soient les volants plumes RSL Grade 3, soient les volants plastiques YONEX MAVIS 500 (volants officiels du tournoi en vente dans la salle).

Tout volant touchant les infrastructures fixes du gymnase sera déclaré faute dans le jeu et sera remis une fois au service.

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur les terrains. Il appartient au juge-arbitre d'apprécier la tenue d'un joueur.

Seul le responsable du club présent sur le tournoi pourra contester auprès du juge-arbitre ; toute contestation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans les tableaux et liées à des feuilles d'engagement incomplètes ou mal remplies ne sont pas de la responsabilité du comité d'organisation.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accidents ou autres incidents.

En cas de forfait non annoncé avant le vendredi 27 novembre 2015, les droits d'engagement resteront acquis au badminton club Blanzinois, à moins de présenter un justificatif officiel (ex : certificat médical).

Rappel : un forfait non justifié entraîne le retrait du joueur de tous les tableaux ainsi qu'une sanction consistant en l'interdiction de toute compétition pendant 2 mois pour toute première infraction et de 6 mois en cas de récidive au cours de la même saison.

Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales devra le signaler dès son arrivée au juge-arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ou joueuse qui ne respecterait pas ce règlement intérieur ;

Le comité organisateur remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.

